



SAINT-PROUANT

**Réunion du Conseil Municipal
Le Mardi 2 Juin 2020
à 20h30
à la Salle du Petit Lundi**

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du 03 Mars 2020
- Décisions prises par le Maire
- Indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des conseillers délégués
- Délégations du Conseil Municipal à M. le Maire
- Avenants pour les plus et moins-values pour le restaurant scolaire et les locaux associatifs
- Acceptation d'un sous-traitant pour le lot 3 - Restaurant scolaire et locaux associatifs
- Décision Modificative n°1 – Budget Bellevue 2
- Indemnité versée à un stagiaire
- Sollicitation d'une subvention au titre du Contrat Vendée Territoire pour la création de locaux associatifs
- Sollicitation du fonds de concours 2020 pour l'extension et la réhabilitation de la Mairie
- Création d'un emploi saisonnier non permanent d'adjoint technique

Questions diverses :

**Le Maire.
Y.Soulard**

En effet, en vertu des circonstances exceptionnelles actuelles et des risques sanitaires, le conseil municipal devra se réunir dans une salle permettant le respect des consignes sanitaires ministérielles. Dans ce cadre et comme le permet l'article L2121-7 du CGCT, le conseil municipal se déroulera Salle du Petit Lundi, 2 Impasse du Petit Lundi.

Mairie de Saint-Prouant
1, Place de la Mairie
85110 - SAINT-PROUANT

Tél : 02.51.66.40.60
@ : mairie@saintprouant.fr
www.saintprouant.fr

Mairie de Saint-Prouant
1, Place de la Mairie
85110 - SAINT-PROUANT

Tél : 02.51.66.40.60

@ : mairie@saintprouant.fr

www.saintprouant.fr